

La Commune de Villaz met au concours le poste de

Administrateur/trice des finances à 80-100%

Domaine d'activités :

- Assurer la gestion des finances communales (comptabilité, facturation, paiements, suivi des débiteurs et contentieux)
- Elaborer les budgets, suivre la planification financière et établir les rapports
- Réaliser les clôtures comptables (bilan, comptes de résultats) dans le respect des délais légaux
- Gérer les salaires et les assurances sociales
- Suivre le portefeuille des assurances et les sinistres
- Exécuter les tâches liées au modèle comptable MCH2 et au système de contrôle interne
- Gérer les finances des associations intercommunales
- Fournir au Conseil communal des analyses et des indicateurs financiers soutenant les décisions stratégiques, de pilotage et d'investissement

Exigences :

- Expérience attestée dans la gestion des finances communales, un atout !
- Brevet fédéral de finance et comptabilité ou formation équivalente
- Connaissances linguistiques : maîtrise de la langue française
- Capacité en analyse financière
- Autonomie
- Esprit méticuleux
- Entregent
- Sens de l'organisation et de l'anticipation
- Sens des priorités
- Sensibilité aux affaires publiques

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2027 ou à convenir

Pour tous renseignements complémentaires, Monsieur Jacques Wicht, Syndic, se tient à disposition au 026 653 18 80.

Votre dossier de candidature, accompagné des documents usuels, est à envoyer **jusqu'au 10 juillet 2026** par courriel, en un seul document PDF, à l'adresse jacques.wicht@communevillaz.ch avec la mention « Postulations ».